

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 02/02/2024 – 11 - datant du 2 février 2024 - portant pour la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur la commune de Levroux

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'INDRE

MAIRIE DE PELLEVOISIN

REUNION DU 2 FEVRIER 2024

Nombre de membres	15
Présents	15
Représenté	0
Exprimés	15
Pour	15
Contre	0

L'an deux mil vingt-quatre, le deux février à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SAUGET Gérard, Maire, conformément aux convocations qui leur ont été adressées le vingt-cinq janvier deux mil vingt-quatre.

Présents : Mmes BOURROUX Annette, MOREAU Angélique, HUGUET Stéphanie, CIVENNI Hélène, PINON-AHODIKPE Chantal, LOTTAZ Véronique, CLEMENT Catherine, MM. SAUGET Gérard, RABIER Daniel, LOGIE Denis, TAIMIOT Jacques, DEPOND Dominique, BOURGUIGNON Mathieu, DOUBLIER Denis et LABERGERE Cyrille.

Mme MOREAU Angélique a été élue secrétaire de séance.

Enquête publique pour la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur la commune de Levroux

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'enquête publique qui se déroulera du 25 janvier au 27 février 2024 à la Mairie de Levroux sur l'autorisation d'exploiter un parc éolien de 5 mâts d'une hauteur supérieure ou égale à 50 m sur la commune de Levroux ;

Considérant que le Conseil municipal doit émettre un avis sur la demande ci-dessus.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal donne un avis défavorable à l'autorisation d'exploiter un parc éolien sur la commune de Levroux.

Pellevoisin, le 6 février 2024

Le Maire,
M. SAUGET Gérard

La secrétaire,
Mme MOREAU Angélique

Transmise et publiée le 1er mars 2024.
Certifiée exécutoire la présente
décision en date du 1^{er} mars 2024.

Reçue en Préfecture le.

